Lynn Lapostolle
1999/09/01

Si l’obtention du diplôme d’études collégiales vous intéresse…

Que vous enseigniez en techniques du textile, en arts plastiques, en techniques d’intégration de multimédia, en français, voire en anglais, que vous enseigniez surtout à des garçons ou surtout à des filles, que vous enseigniez à des élèves francophones ou non francophones, que vous enseigniez de jour ou de soir, que vous apparteniez à un programme technique, un programme pré-universitaire ou à la formation générale, impossible de faire l’économie de l’épreuve uniforme de français : toutes les étudiantes, tous les étudiants du réseau collégial québécois doivent réussir cet examen unique de manière à obtenir leur diplôme d’études collégiales.

S’il est vrai que les murs ont des oreilles, celles des corridors des collèges doivent parfois siffler en raison des propos qui y sont tenus, entre autres au sujet de cette fameuse épreuve de langue. Pour éclairer nos lanternes en ce début d’année scolaire, nous proposons quelques points de vue sur la question. Aucun ne présente une vision officielle, ministérielle sur l’épreuve uniforme. Les réflexions offertes sont plutôt celles de collègues qui travaillent toutes et tous au sein de l’enseignement supérieur, collégial ou universitaire. Osons espérer que la lecture de leurs textes confirmera que « du choc des idées naît la lumière ».

À ces points de vue sur l’épreuve s’ajoutent des renseignements que tout un chacun pourra utiliser pour mieux aider les élèves, y compris les élèves souffrant de troubles

d’apprentissage. Question de ne négliger aucune possibilité, des outils imprimés et informatisés à consulter ou à suggérer figurent également au programme.

Bien que la rentrée scolaire soit déjà chose du passé, nous vous souhaitons toute l’énergie dont vous aurez besoin pour affronter les épreuves — petites et grandes — qui se dresseront devant vous cette année.



Lynn Lapostolle